



PLAN REGIONAL POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL
Mesure 23 : Mise en valeur des espaces pastoraux

Note de synthèse



Plan Pastoral Territorial Vallée de la Drôme – Pays de Dieulefit

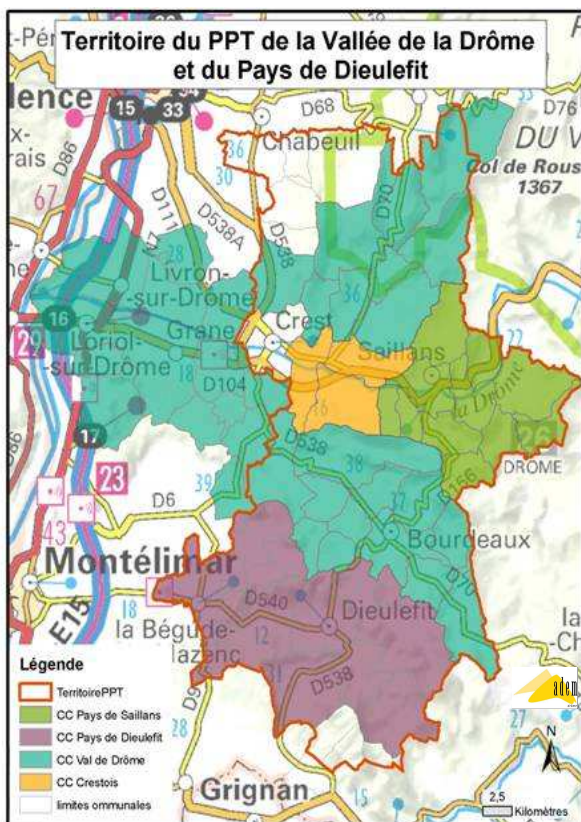


RhôneAlpes ^{Région}



Réalisation : Association Départementale d'Economie Montagnarde de la Drôme
Avenue de la Clairette - 26 150 DIE - Tel : 04 75 22 20 39 - Fax : 04 75 21 26 64 - adem.drome@orange.fr

Le territoire de la Vallée de la Drôme – Pays de Dieulefit constitue l'ensemble géographique des Préalpes occidentales de la Drôme. Ce territoire est structuré en quatre Communautés de Communes qui, pour la plupart, ont déjà une habitude de travail en partenariat sur des programmes ayant attiré au développement rural (agriculture, patrimoine, etc.).



Carte 1 : Périmètre du PPT Vallée de la Drôme – Pays de Dieulefit
Source : IGN

Fort de son expérience en matière de gestion de l'espace et notamment de pastoralisme, au travers de son Plan Local de Gestion de l'Espace 2004–2008, la **Communauté de Communes du Pays de Dieulefit (CCPD)** s'est engagée à porter le **Plan Pastoral Territorial** pour l'ensemble du territoire. Une convention a été signée avec les autres collectivités de ce territoire (Communauté de Communes du val de Drôme, Communauté de Communes du Pays de Saillans, Communauté de Communes du Crestois, et Commune de Crest).

Le territoire du PPT est composé des 62 communes et couvre 104 400 hectares.

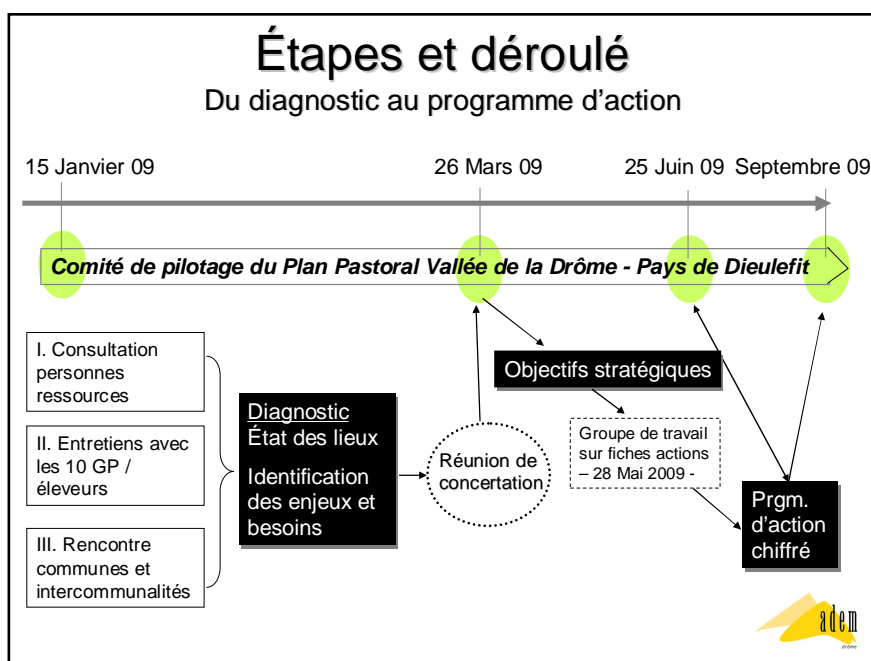
Situé à proximité de la Vallée du Rhône, ce territoire présente une densité de population plus importante que le restant de la montagne drômoise avec une densité moyenne de 26 habitant/km². Cette proximité a été à l'origine d'une déprise agro-pastorale particulièrement marquée au cours du siècle dernier ; aujourd'hui elle est la raison d'une forte concurrence sur le foncier mais également source de débouchés pour les produits agricoles et pastoraux du territoire.

L'agriculture occupe une place non négligeable sur le territoire, elle occupe 600 agriculteurs à temps complet. Elle développe des filières de qualité (agriculture biologique, AOC Clairette de Die, agneau de l'adret, AOC Picodon...) et est porteuse d'identité. Elle sait s'adapter au contexte du marché en développant des filières courtes de commercialisation.

Méthode de construction du Plan Pastoral Territorial : une démarche concertée

- **Le travail de diagnostic et d'écriture du programme d'action a été confié à l'ADEM** (Association Départementale d'Economie Montagnarde) du fait de l'expérience qu'elle a accumulée durant les 20 dernières années dans la mise en place des « Contrats Alpes ».

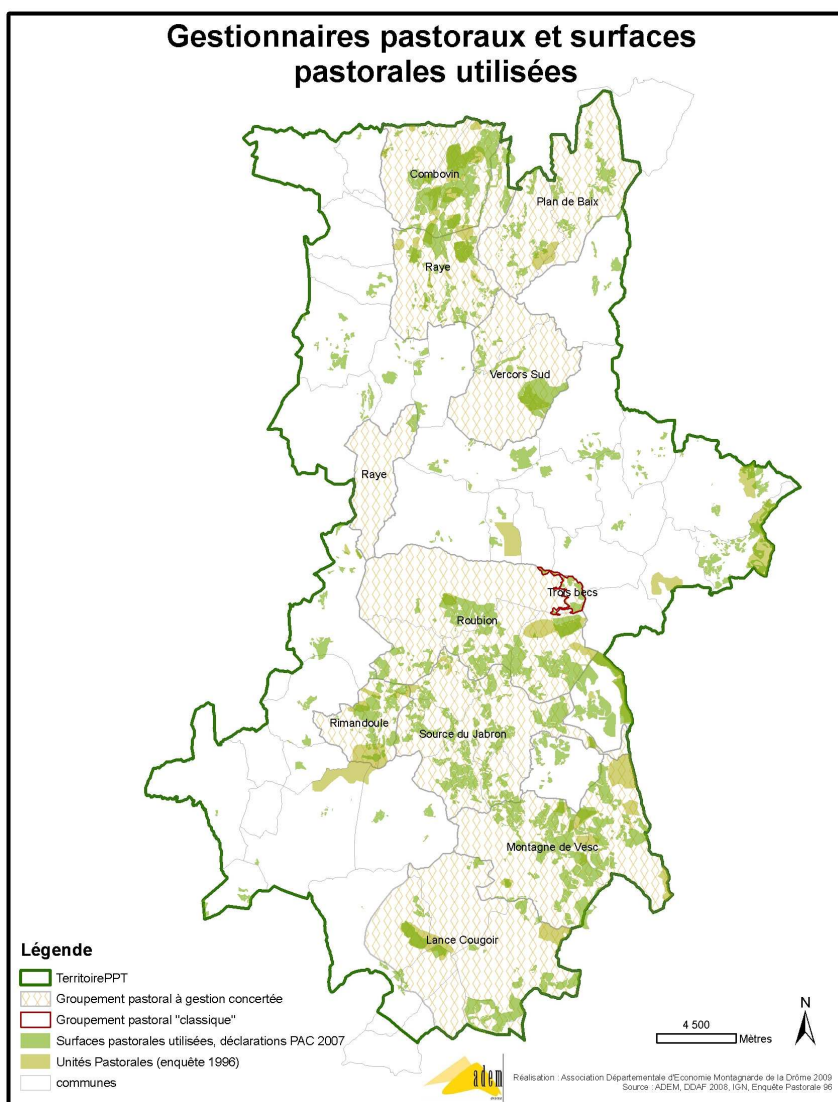
- **Un comité de pilotage représentatif de l'ensemble des acteurs des espaces pastoraux,** qui s'est réuni à trois reprises pour les phases clé de construction du Plan Pastoral Territorial.
- **Une méthode de diagnostic basée sur la concertation,** avec la consultation de 45 éleveurs, 20 élus de communes et intercommunalités et 25 personnes ressources locales ou départementales.



Les points clés du diagnostic :

- **L'agriculture et l'élevage du territoire :**
 - Plus de 600 agriculteurs à temps complet sur le territoire, avec l'activité d'élevage omniprésent.
 - Des filières de qualité (agriculture biologique, AOC Clairette de Die, agneau de l'adret, AOC Picodon...) et des circuits de commercialisation s'adaptant au contexte du marché (circuits courts, vente directe).
 - Un cheptel ovin qui diminue de moitié avec une diminution des exploitations moins marquée (300 à 152 exploitations pour un effectif de 14 897 têtes)
 - Un nombre d'exploitations caprines qui diminuent fortement (de 500 à 148 exploitations) avec une diminution du cheptel beaucoup moins marquée ; donc une tendance à un agrandissement des structures.
 - Un nombre d'exploitations bovines qui diminue fortement également (de 290 à 70 exploitations) surtout en élevage laitier.
 - Un élevage de loisir en essor, l'élevage équin à contre courant : une augmentation à la fois du nombre d'exploitations concernées qui double, et du nombre de bêtes (de 230 à 970 têtes).
- **Les attentes du territoire vis-à-vis du pastoralisme :** activité perçue comme identitaire qui produit des produits de qualité tout en répondant à des enjeux environnementaux, paysagers et de DFCI (Défense des Forêts contre l'Incendie). Il existe localement des volontés de remettre en état des surfaces pastorales à l'abandon.
- **L'espace pastoral est diversifié :** parcours en sous-bois, landes, pelouses et estives et alpages. Il représente environ **9 000ha utilisés soit 10% de la surface totale du territoire et 30% des surfaces agricoles utilisées.**
- **De nombreuses surfaces pastorales potentielles à valoriser** sur lesquelles il existe notamment des enjeux environnementaux, paysagers, DFCI, etc.

- **Une large prédominance de la propriété privée**, ce qui peut poser des problèmes de maîtrise du foncier par les éleveurs. Celle-ci se décline à la fois en terme d'accès à du foncier agricole et pastoral, souvent très morcelé et soumis à concurrence, et à la fois en terme de sécurité foncière sur les terrains utilisés.
- **Une grande diversité des types d'exploitations pastorales** (cheptels, place des surfaces pastorales dans les systèmes, types de productions, spécialisation/diversification, débouchés, etc.)
- Avec **près de 90 exploitations adhérentes à un groupement pastoral** (9 groupements pastoraux à gestion concertée et un groupement pastoral classique), le territoire est relativement bien couvert en terme de structuration collective des éleveurs. Cependant **des secteurs géographiques sont moins bien couverts et des types d'exploitations pastorales moins concernées** (caprins).
- **La cohabitation randonnée et pastoralisme est globalement bonne** : on relève cependant une certaine méconnaissance du métier d'éleveur et de berger chez le grand public qui peut parfois conduire à des comportements nuisibles (clôtures non refermées, sorties de sentiers, etc.). D'autre part les équipements de franchissement ne sont pas toujours adaptés et pratiques.
- **La cohabitation pastoralisme / chasse est plutôt bonne dans l'ensemble**, il y a toutefois localement des conflits d'usage.
- **La forêt est présente sur 65% du territoire**, elle représente pour l'élevage une **sécurité fourragère** qui a tendance à se perdre en l'absence d'interventions. Une gestion est à optimiser avec les forestiers.
- **Des enjeux environnementaux sont pointés** : prévenir des incendies et préserver des paysages et des habitats prioritaires très liés à l'activité pastorale.



Carte 2 : Gestionnaires Pastoraux et surfaces pastorales
Source : DDAF 2008, Enquête Pastorale 1996, ADEM 2009

Enjeux et pistes d'actions identifiées

➤ Espace pastoral & élevages pastoraux

| Objectifs | PISTES D'ACTION | FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES |
|---|---|--------------------------------|
| Equiper et aménager les surfaces pastorales | Clôtures : fixes et mobiles | Action 3 |
| | Abreuvement des troupeaux | |
| | Créer et améliorer les accès aux sites pastoraux | |
| | Logements pastoraux | |
| | Moyens de contention | |
| Maintenir l'espace pastoral et la ressource | Travailler sur les méthodes et techniques de débroussaillage | Action 3 |
| | Restaurer des espaces pastoraux | |
| | Ouvrir de nouveaux espaces à vocation pastorale | |
| | Relancer la pratique du brûlage dirigé | Action 8 |
| Soutien du travail de l'éleveur berger dans la reconquête d'espaces pastoraux | | |
| Organiser collectivement les éleveurs | Créer des GP sur les espaces pastoraux non couverts (identifier les acteurs, leur volonté, leurs besoins) | Action 1 |
| | Communiquer auprès des éleveurs caprins (et bovins) | |
| | Restructurer des GP existants pour plus de cohérence géographique | |
| Organiser et structurer le foncier | Communiquer sur l'intérêt de la gestion pastorale | Action 1 & 2 |
| | Expliquer et encourager à la signature de contrats de location (CPP) | |
| | Poursuivre ou engager un travail de veille foncière pastorale | |
| | Accompagner les projets de mobilisation foncière et de structuration foncière pastorale | |

➤ Espace pastoral & multi-usage

| OBJECTIFS | PISTES D'ACTION | FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES |
|---------------------------------|---|--------------------------------|
| Informer, communiquer, partager | Communication auprès du grand public (plaquettes/panneaux/topoguides/rencontres) | Action 5 |
| | Information auprès des structures touristiques | Action 6 |
| Faciliter un usage partagé | Créer des espaces de dialogue, repérage des problèmes, réunions de concertation avec instances départementales, apport de solutions | |
| | Réalisation d'expertises multi usage sur sites pastoraux | Action 4 |
| Coproduire | Moyen de franchissements adaptés aux différents types de voies et d'utilisateurs | Action 3 |
| | Promouvoir le sylvopastoralisme | Action 7 |

➤ Espace pastoral & enjeux environnementaux

| OBJECTIFS | PISTES D'ACTION | FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES |
|--|--|--------------------------------|
| Améliorer la gestion des espaces pastoraux | Développer des diagnostics pastoraux | Action 4 |
| | Coupler les diagnostics pastoraux à des expertises floristiques et faunistiques (uniquement sur les sites à très forts enjeux) | |
| | Sensibiliser à l'utilisation de produits vétérinaires peu nocifs pour l'environnement | |
| Informer sur les techniques et échanger | Promouvoir la gestion pastorale comme moyen d'entretien de l'espace et des milieux ouverts | Action 5 |
| | Organiser des moments de rencontre entre acteurs pastoraux et environnementaux | |

Un programme d'action en quatre axes et 9 actions :

Axe I : Structurer et Aménager le domaine pastoral

Sur le territoire de la Vallée de la Drôme – Pays de Dieulefit il existe un fort enjeu en terme structuration du foncier pastoral et de structuration ou restructuration des acteurs pastoraux. Par ailleurs les acteurs pastoraux ont toujours des besoins en termes d'équipement, d'aménagements et d'amélioration de leurs surfaces pastorales. Les actions 1 à 3 répondent à ces besoins.

- Action 1 : Structuration du domaine pastoral
Structuration et animation foncière
Structuration et restructuration collective des éleveurs
- Action 2 : Aide à l'acquisition foncière
- *pour mémoire : aide à la signature de CPP*
- Action 3 : Equipement et aménagement des surfaces pastorales
Aménagements & équipements pastoraux
Amélioration des surfaces pastorales

Axe II : Faciliter la cohabitation entre acteurs et favoriser la coproduction entre activités

Les espaces pastoraux sont lieu de nombreuses pratiques autres que pastorales ces cohabitations nécessitent parfois d'être améliorées et facilitées, par ailleurs une coproduction de richesses devrait être encourager entre activité pastorale et activité sylvicole. Les actions 4 à 7 ont l'ambition de répondre à ces enjeux et besoins.

- Action 4 : Réalisation d'expertises et de diagnostics pastoraux
- Action 5 : Développement d'outils d'information et de communication
- Action 6 : Mise en place d'outils de concertation
- Action 7 : Développement du sylvo-pastoralisme

Axe III : Reconquérir et gérer durablement des espaces pastoraux

Il existe sur le territoire une volonté prononcée et un réel enjeu à remettre en valeur des surfaces pastorales à l'abandon depuis de nombreuses années ; par ailleurs les éleveurs souhaitent être soutenu dans leur travail de reconquête de surfaces enfrichées. De ce fait il a été décidé d'expérimenter et de suivre sur quelques sites une forme de soutien au travail de reconquête de surfaces pastorales d'un éleveur / berger et son troupeau.

- Action 8 : Expérimentation de reconquête d'espace par un éleveur / berger et son troupeau

Axe IV : Animer le Plan Pastoral de la Vallée de la Drôme – Pays de Dieulefit

Afin que les actions du Plan Pastoral Territorial soit réalisées durant les 5 prochaines années, une animation par le territoire porteur est nécessaire et prévue par la délibération de la Région Rhône-Alpes pour les PPT.

- Action 9 : Animation générale du PPT, communication et évaluation